Notification aux Parties n° 2018/040  
Annexe

**Questionnaire sur l’application de la** r**ésolution Conf. 9.14 (Rev. CoP17) et les mesures prises pour prévenir et combattre le braconnage des rhinocéros ainsi que le trafic de corne de rhinocéros**

***Veuillez fournir autant d’informations que possible en réponse aux questions ci-dessous. Lorsque cela est spécifié dans les questions, veuillez rendre compte des mesures prises depuis la 17esession de la Conférence des Parties (CoP17, Johannesburg, 2016).* Les informations demandées dans toutes les autres questions ne sont pas limitées dans le temps.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays** |  |
| **Fonction de l’agence remplissant ce questionnaire** |  |
| **Coordonnées de l’agence/des agences remplissant ce questionnaire** |  |
| **Personne à contacter (nom, courriel, fonction)** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Question 1.** | **ENQUÊTES (Veuillez NE PAS fournir d’informations nominales ou d’autres informations sensibles qui pourraient compromettre ou entraver les enquêtes ou les poursuites en cours ou futures)** |
| 1.1. | Votre pays a-t-il élaboré et mis en œuvre des stratégies de lutte contre la fraude pour combattre, le cas échéant, le braconnage des rhinocéros et le commerce illégal de corne de rhinocéros ?  *Oui/Non*  Si ‘oui’, veuillez fournir des précisions sur ces stratégies de lutte contre la fraude et sur les activités connexes menées.  Si ‘non’, veuillez indiquer la raison pour laquelle de telles stratégies n’ont pas été envisagées et si l’élaboration et la mise en œuvre de telles stratégies sont prévues à l’avenir. |
| 1.2. | Votre pays a-t-il adopté une législation ou s’est-il appuyé sur la législation existante pour faciliter l’utilisation de techniques d’enquête spécialisées telles que les livraisons surveillées et les enquêtes secrètes, le cas échéant, à l’appui des techniques d’enquête conventionnelles, en particulier pour des délits relatifs à l’abattage illégal des rhinocéros et au trafic de corne de rhinocéros ?  *Oui/Non*  Si ‘oui’, veuillez fournir les précisions suivantes :   1. titre ; 2. date de promulgation ; 3. dispositions de cette législation ; 4. exemples d’utilisation d’une telle législation.   Si ‘non’, veuillez décrire ci-dessous les éventuels obstacles à l’adoption d’une telle législation, ainsi que tout soutien qui pourrait être nécessaire pour les surmonter. |
| 1.3 | Votre pays a-t-il utilisé d’autres instruments législatifs ou réglementations, tels que la législation contre le blanchiment d’argent et la confiscation des biens, pour lutter contre le braconnage des rhinocéros et le commerce illégal de corne de rhinocéros et d’autres parties ou produits, le cas échéant dans votre pays ?  *Oui/Non*  Si ‘oui’, veuillez fournir ci-dessous des précisions sur le titre, la date d’adoption et les dispositions d’une telle législation, ainsi que des exemples d’utilisation d’une telle législation.  Si ‘non’, veuillez décrire ci-dessous les éventuels obstacles à l’adoption ou à l’application d’une telle législation, ainsi que tout soutien qui pourrait être nécessaire pour les surmonter. |
| 1.4 | Votre pays a-t-il partagé des informations et coopéré avec d’autres pays d’origine, de transit ou de destination, ou avec des organisations internationales chargées de la lutte contre la fraude ; et des mécanismes tels que ceux prévus par la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) ont-ils été mobilisés pour traiter les cas d’individus ou de groupes soupçonnés d’être impliqués dans le braconnage de rhinocéros ou dans le commerce illégal de parties et produits de rhinocéros, y compris en menant des enquêtes transfrontalières ?  *Oui/Non*  Si ‘oui’, veuillez décrire ci-dessous les détails de ces opérations et de leurs résultats.  Si ‘non’, veuillez indiquer ci-dessous les éventuels obstacles que votre pays a pu rencontrer pour encourager le partage d’informations et la coopération avec d’autres pays, ainsi que tout soutien qui pourrait être nécessaire pour les surmonter. |
| **Question 2.** | **LÉGISLATION** |
| 2.1 | Votre pays a-t-il adopté et mis en œuvre une législation complète et des contrôles relatifs à son respect, y compris  des restrictions commerciales nationales et des sanctions visant à réduire le commerce illégal de parties et produits de rhinocéros, et incluant tout spécimen mentionné sur un document d’accompagnement, un emballage, une marque ou une étiquette ou dans toute autre circonstance comme étant une partie ou un produit de rhinocéros ?  *Oui/Non*  Si ‘oui’, veuillez préciser ci-dessous les contrôles de lutte contre la fraude réalisés ainsi que le titre, la date de promulgation et les dispositions d’une telle législation**, les sanctions (amendes, peines de prison et confiscation de biens, selon le cas, ainsi que toute dérogation pouvant s’appliquer)**. Si une telle législation est accessible au public, veuillez en fournir une copie en pièce jointe ou indiquer comment elle peut être consultée en fournissant un lien Web ou une référence.  Si ‘non’, veuillez expliquer quelles mesures ont été prises et indiquer tout soutien qui pourrait être nécessaire pour mettre en place une telle législation globale et des contrôles relatifs à son respect. |
| 2.2 | Votre pays a-t-il adopté une législation interdisant la possession de parties et de produits de rhinocéros acquis en violation de la Convention ?  *Oui/Non*  Si ‘oui’, veuillez préciser ci-dessous le titre, la date de promulgation et les dispositions d’une telle législation, **y compris les sanctions (amendes, peines de prison et confiscation de biens) pouvant être prises, ainsi que toute dérogation pouvant s’appliquer**. Si une telle législation est accessible au public, veuillez en fournir une copie en pièce jointe ou indiquer comment elle peut être consultée en fournissant un lien Web ou une référence.  Si ‘non’, veuillez expliquer ci-dessous comment la possession et l’utilisation des parties et produits de rhinocéros sont réglementées dans votre pays. |
| **Question 3.** | **POURSUITES** |
| 3.1. | Veuillez fournir des précisions sur les poursuites engagées dans votre pays *depuis octobre 2016* relatives à l’abattage illégal de rhinocéros ou à la possession et au commerce illégaux de corne de rhinocéros, y compris les dates, quantités et types de spécimens impliqués, les résultats (positifs ou non), les sanctions prises, les taux de poursuites, etc. |
| 3.2 | Si des mesures ont été prises dans votre pays et ont contribué à augmenter le nombre de poursuites engagées concernant l’abattage illégal de rhinocéros ou la possession et le commerce illégaux de corne de rhinocéros, veuillez partager des informations sur ces mesures. |
| 3.3 | Veuillez décrire ci-dessous les éventuels obstacles à l’aboutissement des poursuites ou à l’application de sanctions dissuasives dans votre pays concernant l’abattage illégal de rhinocéros ou la possession et le commerce illégaux de corne de rhinocéros, ainsi que tout soutien nécessaire pour les surmonter. |
| **Question 4.** | **ANALYSES CRIMINALISTIQUES DE L’ADN** |
| 4.1. | Votre pays recueille-t-il régulièrement des échantillons de parties et produits de rhinocéros saisis afin de mener des analyses criminalistiques ?  *Oui/Non*  Veuillez fournir des informations sur tous les échantillons collectés *depuis octobre 2016.* Veuillez également fournir des informations sur la méthode de collecte des échantillons, la chaîne de contrôle des échantillons, et indiquer si les échantillons ont été soumis pour analyse et quels sont les résultats de ces analyses.  Veuillez décrire ci-dessous les éventuels obstacles à l’élaboration et l’adoption de politiques permettant la collecte systématique d’échantillons de parties et produits de rhinocéros nécessaires aux analyses criminalistiques, ainsi que le soutien qui serait nécessaire pour les surmonter. |
| 4.2. | À ce jour, votre pays a-t-il utilisé le *Formulaire pour le recueil et le partage de données sur les saisies de cornes de rhinocéros et sur les échantillons prélevés pour analyse scientifique* figurant à l’annexe de la résolution Conf. 9.14 (Rev. CoP17), *Conservation et commerce des rhinocéros d’Asie et d’Afrique,* pour collecter et partager des informations sur les saisies de spécimens de rhinocéros ?  *Oui/Non*  Si ‘oui’, veuillez indiquer si vous avez communiqué avec le pays d’origine.  Si ‘non’, veuillez décrire ci-dessous les éventuels obstacles à l’utilisation d’un tel formulaire, ainsi que tout soutien qui pourrait être nécessaire pour les surmonter. |
| **Question 5.** | **GESTION DES STOCKS DE CORNE DE RHINOCÉROS** |
| 5.1. | Votre pays dispose-t-il d’une législation, de réglementations ou de mesures administratives garantissant que les stocks de corne de rhinocéros sont identifiés, marqués, enregistrés et mis en sécurité, conformément à la résolution Conf. 9.14 (Rev. CoP17), *Conservation et commerce des rhinocéros d’Asie et d’Afrique* ?  *Oui/Non*  Si ‘oui’, veuillez fournir ci-dessous des précisions sur les dispositions des mesures.  Si ‘non’, veuillez décrire ci-dessous les éventuels obstacles à de telles mesures, ainsi que tout soutien qui pourrait être nécessaire pour les surmonter. |
| 5.2. | Votre pays a-t-il déclaré ces stocks au Secrétariat conformément aux dispositions du paragraphe 2a) de la résolution Conf. 9.14 (Rev. CoP17) ?  *Oui/Non*  Si ‘non’, veuillez décrire ci-dessous les éventuels obstacles à une telle mesure, ainsi que tout soutien qui pourrait être nécessaire pour les surmonter. |
| 5.3 | Votre pays a-t-il mis en œuvre des mesures nationales relatives à la gestion des trophées de rhinocéros importés, y compris à la question de la transformation et du transfert de ces trophées, afin que la possession de cornes de rhinocéros acquises légalement en tant que trophées de chasse reste légale conformément à la résolution Conf. 9.14 (Rev. CoP17), *Conservation et commerce des rhinocéros d’Asie et d’Afrique* ?  Si ‘oui’, veuillez fournir ci-dessous des précisions sur les dispositions de ces mesures et décrire les réussites et/ou les difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre.  Si ‘non’, veuillez décrire les éventuels obstacles à de telles mesures, ainsi que tout soutien qui pourrait être nécessaire pour les surmonter. |